Université de Lille

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Diplôme d'État en Santé - 2ème cycle : Diplôme D'État Infirmier anesthésiste (IADE)

Niveau d'étude visé
BAC +5

Durée
2 ans

Composante
UFR3S - Sciences de santé et du sport

Ouvert en stage
Oui

Présentation

L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat réalise des soins spécifiques et des gestes techniques dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la médecine d'urgence et de la prise en charge de la douleur.

Il analyse et évalue les situations et intervient afin de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients en anesthésie-réanimation dans la période péri-interventionnelle

Ses activités concourent au diagnostic, au traitement, à la recherche. Il participe à la formation dans ces champs spécifiques. L'infirmier anesthésiste a une capacité d'intervention exclusive, dans le cadre d'une procédure d'anesthésie établie par un médecin anesthésiste réanimateur.

Plus d'information sur https://www.iade.chu-lille.fr/

plus d'information sur : https://ufr3s.univ-lille.fr/

Objectifs

La **formation des infirmiers anesthésistes** a pour but d'acquérir des **connaissances théoriques et cliniques** afin de développer les aptitudes, les capacités et les valeurs professionnelles nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmier anesthésiste.

S'appuyant sur des concepts pédagogiques relatifs à la formation d'adulte et à la formation par alternance ; cette formation professionnalisante se base sur une pédagogie participative **fondée sur le projet professionnel de l'étudiant** permettant à celui-ci de devenir un **professionnel autonome et responsable.**

En cours et en fin de formation, l'étudiant doit être

Savoir-faire et compétences

Activités visées :

Les activités principales de l'infirmier anesthésiste sont :

1. Préparation et organisation du site et du matériel d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie

2. Mise en œuvre et suivi de l'anesthésie et de l'analgésie en fonction du patient, de l'intervention et de la technique anesthésique

3. Mise en œuvre et contrôle des mesures de prévention des risques, opérations de vigilance et traçabilité en anesthésie-réanimation

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2026

4. Information, communication et accompagnement du patient tout au long de sa prise en charge

5. Coordination des actions avec les autres professionnels

6. Veille documentaire, études, travaux de recherche et formation continue en anesthésie-réanimation, douleur et urgences

7. Formation des professionnels et des futurs professionnels

Compétences attestées :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie

2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique

3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention

4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation

5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie

6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur

7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence [1] et l'analgésie

Organisation

Organisation

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites et/ou orales, des épreuves pratiques, des études de cas, des analyses de situation sur dossier écrit et/ou oral.

Le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste délivré par le ministère chargé de la santé s'acquiert par l'obtention des 120 crédits européens correspondant à l'acquisition des 7 compétences du référentiel.

1° 60 crédits européens pour les unités d'enseignement ;

2° 60 crédits européens pour la formation pratique en stage.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

1° Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;

2° Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages.

Stages

Admission

Conditions d'admission

Conformément à l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste les candidats doivent pour être admis à suivre l'enseignement sanctionné par le diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste :

- être titulaires soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'article L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le directeur régional de la

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2026

jeunesse, des sports et de la cohésion sociale chargé de la santé en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique ;
-justifier de 2 années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de la profession d'infirmier au 1er janvier de l'année du concours ;
- avoir subi avec succès les épreuves d'admission à la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, organisées par chaque école autorisée sous le contrôle du directeur général de l'agence régionale de santé et du président d'université

Et après

Insertion professionnelle

Secteurs d'activités :
L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat travaille au sein d'équipes pluridisciplinaires dans un cadre réglementaire défini, en collaboration et sous la responsabilité des médecins anesthésistes-réanimateurs.

Il intervient dans les différents sites d'anesthésie et en salle de surveillance post-interventionnelle au sens des articles D. 6124-91 du code de la santé publique dans les établissements de santé publics et privés, dans les services d'urgences intra et extrahospitalières et lors de certains types de transports (SAMU, SMUR, autres transports sanitaires).

Type d'emplois accessibles :
Ce diplôme permet d'exercer la profession d'infirmier anesthésiste.

Les infirmiers anesthésistes peuvent accéder à des postes d'encadrement et de formation en école d'infirmier anesthésiste une fois titulaires d'un diplôme d'Etat de cadre de santé

Ils peuvent aussi accéder à des postes de cadres paramédicaux de pôle et de directeurs de soins dans les établissements de santé.

Par ailleurs, l'inscription du diplôme dans le schéma Licence/ Master/Doctorat permet la poursuite d'études universitaires.

Infos pratiques

Lieu(x)

UFR3S - Département de médecine

Campus

Campus Santé

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 26 novembre 2026